

INSCRIPTION DES ELEVES SEJOUR LONDRES 2019

collège
des Monts d'Arrée

académie
Rennes
Éducation
nationale

Par délibération en date du 29 novembre 2018, le Conseil d'Administration a autorisé l'organisation d'un séjour linguistique et culturel à Londres du 28 avril au 3 mai 2019 pour un coût par élève de 264€ maximum pour les classes de 3^{ème}. La participation à ce voyage revêt un caractère facultatif. Les élèves ne désirant pas s'y inscrire seront accueillis dans l'établissement.

Aucun élève ne sera écarté de ce voyage pour des raisons financières. Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter une aide financière auprès de l'établissement. Les dossiers de fonds sociaux sont à constituer avec l'assistant social.

Téléphone
02 98 78 01 12

Télécopie
02 98 78 05 11

Mél.
Ce.0290058f
@ac-rennes.fr

Rue de la Libération
29410
PLOUENOUR MENEZ

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

Ce projet transdisciplinaire, en accord avec les programmes, permettra aux 88 élèves de troisième du collège, accompagnés de 8 professeurs, de découvrir la capitale britannique.

Ils seront logés en famille d'accueil dans la banlieue de Catford, à l'est de Londres, et auront donc la possibilité de pratiquer leur anglais, d'échanger avec leurs hôtes et de s'immerger dans la culture anglo-saxonne.

Les visites proposées pour appréhender la ville seront variées et iront du parcours historique (sur les traces de De Gaulle ou de Jack l'Éventreur, visite du musée de Londres et du patrimoine londonien) au parcours artistique (découverte du quartier de Shoreditch avec ses graffitis et autres trompe-l'œil), en passant par l'expérience scientifique au Science Museum.

La participation des familles comprend le transport en car, les traversées, l'hébergement et les différentes visites. Les élèves apporteront un pique-nique pour le déjeuner du dimanche 28 avril 2019.

Les versements interviendront selon l'échéancier suivant :

- 88€ avant le 28 janvier 2019.
- 88€ avant le 25 février 2019.
- 88€ avant le 25 mars 2019.

En cas de désistement, le remboursement des sommes déjà versées s'effectuera selon les modalités fixées par le Conseil d'administration dans la charte des voyages.

Les inscriptions seront reçues du 7 au 20 décembre 2018.

Elles valent engagement à participer au voyage.

Le formulaire d'engagement doit être remis à la gestionnaire **pour le 20 décembre 2018 DERNIER DELAI.**

La présentation du programme et les consignes du séjour à Londres auront lieu dans le courant du 2^{ème} trimestre 2018/2019.

La Principale
Sophie GUIDOUX